

GROUPES	1	2	HERBICIDES
---------	---	---	------------

Herbicide BROADBAND®

HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIALE - USAGE AGRICOLE

Herbicide de postlevée pour la suppression ou la répression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées annuelles dans l'orge et le blé de printemps (exclus le blé dur).

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

PRINCIPE ACTIFS:

Pinoxadène 92,7 g/L
Florasulame 7,73 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : IRRITE LES YEUX

CONTENU NET : **1 L à Vrac**

N° D'HOMOLOGATION : **29138**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'herbicide BROADBAND contient des substances pouvant causer une grave pneumonie si elles sont aspirées. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation aux yeux. NE PAS mettre dans les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux ou la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

NE PAS appliquer par voie aérienne. Application par voie terrestre seulement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application en cabine fermée.

Enlever les vêtements contaminés IMMÉDIATEMENT après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maisonnée.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans une pièce bien aérée. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant 3 fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

GROUPES	1	2	HERBICIDES
---------	---	---	------------

Herbicide BROADBAND®

HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIALE - USAGE AGRICOLE

Herbicide de postlevée pour la suppression ou la répression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées annuelles dans l'orge et le blé de printemps (exclus le blé dur).

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

PRINCIPE ACTIFS:

Pinoxadène 92,7 g/L
Florasulame 7,73 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : IRRITE LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : **29138**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

TABLE DES MATIÈRES

	Numéro de section
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT	9.0
MODE D'EMPLOI	10.0
Application par voie terrestre	10.1
Directives de mélange	10.1.1
Directives d'application	10.1.2
Nettoyage de l'équipement	10.1.3
Zones tampons sans pulvérisation	10.2
Renseignements sur la rotation des cultures	10.3
MODE D'EMPLOI SUR LES CULTURES	11.0
Cultures	11.1
Moment du traitement	11.2
Doses	11.3
Mauvaises herbes supprimées ou réprimées	11.4
Mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles	11.5
Mauvaises herbes supprimées par l'herbicide BROADBAND, seul ou en mélange	11.6
Mélange en cuve avec le fongicide TILT® 250E dans l'orge et le blé de printemps (exclus le blé dur)	11.7
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	12.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'herbicide BROADBAND contient des substances pouvant causer une grave pneumonie si elles sont aspirées. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause une irritation aux yeux. NE PAS mettre dans les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux ou la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

NE PAS appliquer par voie aérienne. Application par voie terrestre seulement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (ÉPI)

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application en cabine fermée.

Enlever les vêtements contaminés IMMÉDIATEMENT après avoir utilisé ce produit. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maisonnée avant de les réutiliser. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Suivre à la lettre les directives figurant sur cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maisonnée.

Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été imbibés de ce produit ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour. Ne pas porter de chaussures contaminées.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement ou l'application.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans une pièce bien aérée. Garder hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant 3 fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'herbicide BROADBAND est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'avoine spontanée, de l'échinochloa pied-de-coq, de graines de l'alpiste des Canaries spontané et du millet commun

ainsi que des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer telles que le gaillet gratteron et le mouron des oiseaux dans les champs d'orge et de blé de printemps (exclus le blé dur) qui ne sont pas contre-ensemencés avec des légumineuses ou du canola des provinces des Prairies et à l'intérieur de la Colombie-Britannique (y compris la région de la rivière de la paix).

L'herbicide BROADBAND est absorbé par les feuilles et est rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges des mauvaises herbes visées. L'herbicide BROADBAND doit être appliqué du début de la postlevée jusqu'à la principale période d'apparition des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles. La présence des conditions humides et chaudes favorise la croissance active des mauvaises herbes et améliore l'activité de l'herbicide BROADBAND en optimisant l'absorption foliaire et l'effet de contact. Il est possible que les mauvaises herbes affectées par des températures froides ou une sécheresse ne soient pas supprimées de façon adéquate et qu'une repousse se produise.

Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. L'herbicide BROADBAND arrête la croissance des mauvaises herbes vulnérables rapidement. Les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges vulnérables qui sont en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement; toutefois, il est possible que les symptômes types de décoloration chez les mauvaises herbes à feuilles larges dépérissantes ne soient visibles que 1 ou 2 semaines après le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence exercée par la culture, les feuilles et les points végétatifs des mauvaises herbes annuelles jaunissent au bout d'une à trois semaines après le traitement. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète, de trois à cinq semaines après le traitement. Le degré de suppression et la durée de l'effet sont fonction de la vulnérabilité des mauvaises herbes, de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence exercée par la culture, des conditions de croissance au moment du traitement et après celui-ci ainsi que de la couverture assurée par le pulvérisateur.

10.0 MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait

communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.1 Application par voie terrestre

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

10.1.1 Directives de mélange

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau propre. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, ajouter le produit EN PREMIER avant d'ajouter l'herbicide BROADBAND, puis agiter pendant 2 à 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide BROADBAND.
4. Agiter pendant 2 à 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant ADIGOR.
6. Agiter pendant 1 à 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
8. **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
9. Respecter les directives et précautions relatives au pulvérisateur telles que décrites ci-dessus, particulièrement lorsque le traitement a lieu près de cultures vulnérables (p. ex. fourrages, légumineuses et canola).
10. Suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur.

10.1.2 Directives d'application

1. Le mélange d'herbicide BROADBAND est destiné à l'application terrestre seulement. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

2. Volume d'eau : 50 à 100 litres à l'hectare.
3. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet plat à 80 ou 110° pour une couverture optimale. Utiliser des tamis de buses de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateurs par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses à jets en cône creux.
4. Pression : 275 à 310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6 à 8 km/h, en évitant le chevauchement des passages du pulvérisateur. Fermer l'alimentation de la rampe au moment du départ, des virages, des ralentissements ou des arrêts afin de ne pas endommager la culture par une application excessive.

10.1.3 Nettoyage de l'équipement

- Avant d'utiliser l'herbicide BROADBAND, s'assurer que le réservoir, les conduites et le filtre du pulvérisateur sont entièrement propres.
- Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application de l'herbicide BROADBAND. Enlever toute trace d'herbicide BROADBAND avant d'utiliser l'équipement de pulvérisation sur des cultures autres que du blé et de l'orge pour éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures.
- Si on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit d'association pour prendre connaissance des directives supplémentaires concernant le nettoyage.
- Autres recommandations
 1. Vidanger tout le mélange encore présent dans le pulvérisateur tout juste après l'application.
 2. Rincer l'intérieur de la cuve tout en remplissant celle-ci à moitié d'eau.
 3. Ajouter de l'ammoniaque à usage domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) à raison de 3,78 L par 378 L d'eau. Faire circuler pendant 5 minutes et pulvériser une partie de ce mélange pendant 5 minutes par les buses. Vidanger le réservoir.
 4. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément avec une solution ammoniacale.
 5. Si le pulvérisateur doit être utilisé pour appliquer un pesticide sur une récolte vulnérable à l'herbicide BROADBAND, répéter les étapes 1 à 4. La surface extérieure du pulvérisateur doit également être nettoyée à fond.
 6. Rincer la cuve avec de l'eau propre et vidanger par les rampes et les conduites en utilisant au moins un dixième du volume du réservoir. Vidanger le réservoir complètement.
 7. **Ne pas** nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
 8. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux.

10.2 Zones tampons de pulvérisation

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation qui suivent n'exigent pas de zone tampon de pulvérisation : pulvérisateur à main ou à dos et traitements localisés.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la bordure la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que les prairies, les zones boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les brouillards, les étangs, les fondrières

des Prairies, les ruisseaux, les marais, les réservoirs et les milieux humides).

Mode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection :			
		des habitats d'eau douce dont la profondeur est			des habitats terrestres
		Inférieure à 1 m	1 - 3 m	Supérieure à 3 m	
Pulvérisateur par voie agricole	Orge et blé de printemps*	5	5	5	30

*Exclus le blé dur

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation de plus de 1 m pour ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zones tampons de pulvérisation dans la section Pesticide du site Canada.ca.

10.3 Renseignements sur la rotation des cultures

Aucune culture ne peut être ensemencée au cours d'une même année dans les champs traités avec l'herbicide BROADBAND. Toutefois, il n'existe aucune restriction concernant la rotation des cultures pour l'année suivant l'application de l'herbicide BROADBAND.

11.0 MODE D'EMPLOI SUR LES CULTURES

11.1 Cultures

L'herbicide BROADBAND peut être utilisé sur toutes les variétés d'orge et de blé de printemps (exclus le blé dur). Ne pas effectuer plus d'une application par année.

Après le traitement, attendre au moins 60 jours avant de récolter le grain et la paille et 30 jours avant de récolter le foin. Attendre également au moins 7 jours avant de laisser paître des animaux dans des champs traités avec l'herbicide BROADBAND.

Ne pas appliquer sur des cultures autres que l'orge ou le blé de printemps (exclus le blé dur), car celles-ci seront endommagées. Ne pas laisser le brouillard dériver vers des champs adjacents ensemencés avec des cultures autres que de l'orge ou du blé de printemps (exclus le blé dur). Ne pas traiter l'orge ou le blé de printemps (exclus le blé dur) contre-ensemencés avec des fourrages, des légumineuses ou du canola. Ne pas appliquer l'herbicide BROADBAND sur des cultures extrêmement vulnérables comme l'avoine cultivée, le millet rouge, le millet à couronne et les graines de l'alpiste des Canaries.

11.2 Moment du traitement

CULTURES/MAUVAISES HERBES*	STADES DE CROISSANCE** (ZADOK ou BBCH)
Blé de printemps (exclus le blé dur) Orge	De 1 feuille à la feuille étendard (11, 20 à 37)
Folle avoine Sétaires verte et glauque Échinochloa pied-de-coq Avoine spontanée Graine de l'Alpiste des Canaries spontanée Millet commun	1 à 6 feuilles, avant la 4 ^e talle (11, 20 à 16, 23)
Mauvaises herbes à feuilles larges	1 à 6 feuilles

* Lorsqu'un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges est ajouté au mélange en cuve, toujours consulter l'étiquette de cet herbicide avant l'utilisation.

** Ne pas traiter après le stade de la feuille étendard.

11.3 Taux

Appliquer de façon uniforme **650 mL/ha** d'herbicide BROADBAND + **700 mL/ha** d'adjuvant ADIGOR® dans au moins 50 L et au plus 100 L d'eau à l'hectare, ou dans le volume d'eau précisé sur l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges utilisé dans le mélange, afin de bien couvrir les mauvaises herbes visées.

11.4 Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

Pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées annuelles, l'herbicide BROADBAND peut être appliqué seul ou en mélange en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel qu'indiqué ci-après. Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, lire et respecter tous les modes d'emploi sur les étiquettes, y compris les doses et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange. Observer les mises en garde les plus rigoureuses pour le mélange, le chargement et l'application du produit, tel que précisé sur les deux étiquettes.

11.5 Mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges

L'herbicide BROADBAND peut être mélangé avec l'herbicide liquide MCPA Ester 500 LV, l'herbicide liquide MCPA Ester 600 ou avec l'herbicide Curtail® M afin d'assurer une suppression à large spectre supplémentaires des mauvaises herbes dans l'orge et le blé de printemps (exclus le blé dur). Le tableau suivant présente une liste des graminées et des mauvaises herbes à feuilles larges supprimées par l'herbicide BROADBAND appliqué seul ou en mélange avec l'herbicide liquide MCPA Ester 500 LV, l'herbicide liquide MCPA Ester 600 ou l'herbicide Curtail M.

11.6 Mauvaises herbes supprimées par l'herbicide BROADBAND, seul ou en mélange

	Herbicide BROADBAND + adjuvant ADIGOR (650 mL/ha + 700 mL /ha)	+ Herbicide liquide MCPA Ester LV 500 (700 mL/ha) OU herbicide liquide MCPA Ester 600 (600 mL/ha)	+ Herbicide Curtail M (1,5 L/ha)
Graminées			
Folle avoine	■	■	■
Sétaire verte	■	■	■
Sétaire glauque	■	■	■
Avoine spontanée	■	■	■
Graine de l'Alpiste des Canaries spontané	■	■	■
Millet commun	■	■	■
Échinochloa pied-de-coq	■	■	■
Mauvaises herbes à feuilles larges			
Canola spontané*	●*	●	●
Stellaire moyenne	●	●	●
Gaillet gratteron	●	●	●
Renouée	●	●	●
Renouée persicaire	●	●	●
Tabouret des champs	●	●	●
Renouée liseron	●	●	●
Moutarde sauvage	●	●	●
Bourse-à-pasteur	●	●	●
Chénopode blanc		●	●
Neslie paniculée		●	●
Petite herbe à poux		●	●
Ortie royale	/	●***	●
Amarante à racine rouge	/	●***	●
Chardon des champs		○***	●
Laiteron potager	/	/	●
Érodium cicutaire		/	●
Sagesse-des-chirurgiens		△	●
Bardane		△	△
Ansérine de Russie		△	△
Laitue scariole		△	△
Tournesol annuel		△	△
Laiteron vivace**	/	/	△
Pissenlit (jeunes pousses et rosettes < 15 cm ayant passé l'hiver)		/***	/
Plantain		○	○

* Y compris les variétés de canola tolérant aux herbicides; à l'exception du canola Clearfield.

** Les traitements effectués à des stades foliaires avancés présentent une efficacité réduite.

*** Une suppression optimale peut être obtenue avec l'ajout de 140 mL/ha supplémentaires d'herbicide liquide MCPA Ester LV 500 à la dose recommandée de 700 mL/ha (total de 840 mL/ha). (Si l'on utilise l'herbicide liquide MCPA Ester 600, ajouter 100 mL/ha supplémentaires à la dose recommandée de 600 mL/ha (total de 700 mL/ha).

Légende

■	1 à 6 feuilles, avant la 4 ^e taille
●	1 à 6 feuilles
△	1 à 4 feuilles
/	Répression
○	Suppression de la partie aérienne

11.7 Mélange en cuve avec le fongicide TILT® 250E dans l'orge et le blé de printemps (exclus le blé dur)

En plus de supprimer les graminées, l'herbicide BROADBAND peut être mélangé avec le fongicide TILT 250E pour la suppression des maladies figurant sur l'étiquette de ce fongicide. Consulter l'étiquette du fongicide TILT 250E pour connaître la liste des maladies supprimées, les doses, le moment du traitement, les restrictions relatives aux rotations et aux intervalles à respecter avant la paissance, les recommandations concernant des maladies particulières, le mode d'emploi et les précautions; suivre les directives de l'étiquette la plus restrictive.

REMARQUES

Les graminées annuelles telles que le chiendent ne seront pas supprimées.

Pour obtenir des résultats optimaux, appliquer l'herbicide BROADBAND sur les mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive maximisera le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui poussent après l'application de l'herbicide BROADBAND ne seront toutefois pas supprimées.

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, toujours verser en premier les herbicides contre les feuilles larges ou le fongicide dans le réservoir; ajouter ensuite l'herbicide BROADBAND, puis l'adjuvant ADIGOR.

Lorsque les mauvaises herbes sont affectées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité insuffisante, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de l'herbicide BROADBAND, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappés de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de l'herbicide BROADBAND est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.

L'herbicide BROADBAND utilisé seul peut être appliqué une heure avant la pluie.

Ne pas appliquer sur une culture affectée par des conditions telles que le gel, une faible fertilité, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par les insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

Ne pas appliquer sur des cultures contre-ensemencées avec des plantes fourragères, des légumineuses ou du canola.

Des dommages temporaires peuvent être causés aux cultures par les mélanges en cuve

lorsque les conditions météorologiques sont extrêmes ou que la culture subit un stress en raison d'une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou de températures extrêmes.

12.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide BROADBAND est un herbicide des groupes 1 et 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide BROADBAND et à d'autres herbicides des groupes 1 et 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide BROADBAND ou les herbicides du même groupes 1 et 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée

contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

ADIGOR[®], BROADBAND[®] et TILT[®] sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.
Curtail[®] est une marque déposée de leurs fabricants respectifs.